

THOR ACTICIDE® GDA 50

MICROBIOCIDE COMMERCIAL

Un microbiocide pour contrôler les bactéries responsables de la formation des dépôts visqueux, les bactéries sulfatoréductrices, les moisissures, la levure et les algues dans les purificateurs d'air et les système de recirculation d'eau de refroidissement; les systèmes d'eau de service et les systèmes auxiliaires; les systèmes de transfert de chaleur; les réseaux de collecte des eaux résiduaires industrielles; les fluides métallurgiques aqueux; les papeteries et les systèmes d'eau de fabrication des papeteries; les revêtements à base d'eau, les pâtes liquides d'agents de charge et de pigments pour le papier et le papier cartonné; le forage de puits de pétrole, les différents procédés en champ pétrolifère, la production et les réseaux de transport de gaz; et la conservation générale des procédés et des produits de mise en conserve en base aqueuse industrielle, institutionnelle et de consommation.

NO. D'HOMOLOGATION 28714 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE CI-JOINTE AVANT UTILISATION

GARANTIE: Glutaraldéhyde 50%



POISON



CORROSIF

~~DANGER~~ CONTENU NET : xx kg
N° DE LOT :
DATE DE FABRICATION :

DANGER

Thor GmbH
Landwehrstrasse 1
D-67346, Speyer ALLEMAGNE

Maclsaac & Associates
440 Gloucester Street, Suite 2111
Ottawa, ON K1R 7T8
(613) 236-2250

Thor Specialties, Inc.
50 Waterview Drive
Shelton, CT, 06484 U.S.A.
Tel: (203) 516-6980
Fax: (203) 954-0005

APPELS D'URGENCE :
(24 HEURES PAR JOUR)

2020-08-14
Sub.No.2020-3173

1-800-832-4357

PRÉCAUTIONS: DANGEREUX POUR LES HUMAINS. DANGER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Corrosif. Cause des dommages irréversibles aux yeux et à la peau. Cause des brûlures de la peau. Nocif ou mortel si avalé. Nocif si inhalé. Nocif si absorbé par la peau. Le contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certains individus. Entraîne des signes et des symptômes asthmatiques chez certains individus hyper-réactifs. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas aspirer les vapeurs ou les fumées. Ne pas avaler. Lorsque vous manipulez le concentré, pendant le nettoyage, pendant les activités d'entretien et de réparation de l'équipement contaminé, porter des lunettes de sécurité, un masque protecteur, des gants résistant aux produits chimiques, des vêtements de protection (c.-à-d. chemise à longues manches, pantalon long et tablier) et des bottes. Se laver complètement à l'eau et au savon après manipulation. Employer seulement dans les endroits bien ventilés. Enlever les vêtements souillés et les laver avant réutilisation.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Corrosif. Ce produit peut provoquer la sensibilisation ou une réaction allergique chez certains individus. Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE

Les solutions de THOR ACTICIDE® GDA 50 ont un effet corrosif sur beaucoup de matériaux de construction d'utilisation courante, tels que l'acier, le fer galvanisé, l'aluminium, l'étain et le zinc. Ces solutions peuvent être entreposées et manipulées dans de l'équipement en acier muni d'un revêtement intérieur phénolique cuit, en acier inoxydable ou en époxyde renforcé. Ce produit gèle à environ -20°C (-4°F). Par conséquent, à moins que le réservoir d'entreposage ne soit à l'intérieur ou sous terre, il peut être nécessaire de chauffer et d'isoler. Si le chauffage est nécessaire, l'exposition aux températures élevées devrait être évitée. Pour de courtes périodes d'entreposage (1 mois), des températures ne dépassant pas 38°C (100°F) peuvent être tolérées; cependant, la température maximale d'entreposage préférable est d'environ 27°C (80°F). Garder à l'écart du feu et des flammes nues. Une pompe centrifuge d'acier inoxydable est suggéré pour le service de transfert.

DÉVERSEMENT

Absorber avec du sable, de la terre ou des minéraux inertes. Balayer et déposer le produit déversé dans un contenant recouvert de polythène à l'intérieur en préparation à l'élimination ultérieure appropriée. Nettoyer le secteur avec du détergent et de l'eau

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

LAVEURS D'AIR ET SYSTÈMES DE LAVAGE INDUSTRIELS, SYSTÈMES DE RECIRCULATION D'EAU DE REFROIDISSEMENT ET D'EAU DE FABRICATION :

Ce produit ne peut être employé que dans les systèmes de lavage industriels dotés de dispositifs d'élimination de brume. Le THOR ACTICIDE® GDA 50 devrait être ajouté aux taux d'application décrits ci-dessous, à un système de traitement d'eau à un point pratique où le mélange est uniforme, tel que le bassin. Des ajouts peuvent être effectués par intermittence (DOSE BOUCHON) ou sans interruption. Les systèmes très encrassés peuvent recevoir un traitement choc avec le THOR ACTICIDE® GDA 50. Dans ces conditions, la purge devrait être discontinuée pour une période allant jusqu'à 24 heures.

Le THOR ACTICIDE® GDA 50 peut être employé dans les systèmes d'eau de procédé industriel qui contiennent des unités d'ultrafiltration et des membranes non médicales d'osmose inversée (si approuvé pour la compatibilité par le fabricant de membrane) et les systèmes de distribution connexes.

MÉTHODE INTERMITTENTE (DE DOSE BOUCHON):

Dose initiale: Quand le système est sensiblement encrassé, ajouter 100-400 ml (100-400 ppm) de THOR ACTICIDE® GDA 50 par 1000 litres d'eau dans le système. Répéter jusqu'à stabilisation.

Dose suivante: Quand la stabilisation microbienne est évidente, ajoutez 30-100 ml (30-100 ppm) de THOR ACTICIDE® GDA 50 par 1000 litres d'eau dans le système sur une base hebdomadaire ou selon les besoins pour maintenir la stabilité. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

SYSTÈME D'ALIMENTATION CONTINUE:

Dose initiale : Quand le système est sensiblement encrassé, appliquer 100-400 ml (100-400 ppm) de THOR ACTICIDE® GDA 50 par 1000 litres d'eau dans le système.

Dose suivante : Maintenir ces traitements en commençant une alimentation continue de 15-300 ml (15-300 ppm.) de THOR ACTICIDE® GDA 50 par 1000 litres d'eau dans le système par jour. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

LES SYSTÈMES D'EAU DE SERVICE ET LES SYSTÈMES AUXILIAIRES

Le THOR ACTICIDE® GDA 50 devrait être employé dans les mêmes taux d'application, et de la même manière que pour les laveurs d'air et les systèmes de recirculation d'eau de refroidissement. Il devrait être ajouté au système à un point qui permettra un mélange uniforme dans tout le système.

SYSTÈMES DE TRANSFERT THERMIQUE (condenseurs évaporatifs, stérilisateurs et autoclaves hydrostatiques et pasteurisateurs et réchauffeurs)

Le THOR ACTICIDE® GDA 50 devrait être employé aux même taux d'application, et de la même façon que décrite dans la section des laveurs d'air et des tours de recirculation d'eau de refroidissement ci-dessus. Il devrait être ajouté au système à un point qui permet le mélange uniforme, tel qu'un bassin, un puisard ou tout autre réservoir de collecte à partir duquel l'eau traitée sera distribuée uniformément dans tout le système.

RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES INDUSTRIELLES (réseaux de collecte des eaux usées, boue d'épuration et bassins de rétention d'eaux usées)

Le THOR ACTICIDE® GDA 50 devrait être ajouté à un réseau de collecte des eaux usées ou de boue d'épuration à un point pratique qui permet le mélange uniforme, tel que le digesteur. Ajouter 450 à 2250 ml (450 à 2250 ppm) de THOR ACTICIDE® GDA 50 par 1000 litres d'eau usée ou de boue.

FLUIDES MÉTALLURGIQUES AQUEUX

Le THOR ACTICIDE® GDA 50 devrait être ajouté à un système de liquide métallurgique aqueux à un point qui permet le mélange uniforme, tel que le réservoir de collecte des liquides. Des ajouts peuvent être effectués par intermittence (DOSE BOUCHON) à intervalles d'une semaine ou moins.

Dose initiale: Lorsque le système est sensiblement encrassé appliquer 180-540 ml de THOR ACTICIDE® GDA 50 par 1000 litres de fluide métallurgique au système. Répéter jusqu'à stabilité.

Dose suivante: Lorsque la stabilisation microbienne est évidente, ajouter 70-360 ml de THOR ACTICIDE® GDA 50 par 1000 litres de fluide métallurgique au système sur une base hebdomadaire ou au besoin pour maintenir la stabilité. Des systèmes très encrassés devraient être nettoyés avant de commencer le traitement.

La compatibilité du THOR ACTICIDE® GDA 50 avec un échantillon stérile de fluide métallurgique devrait être vérifiée afin d'avoir un échantillon de contrôle.

PAPETERIES ET SYSTÈMES D'EAU DE PROCÉDÉ DE PAPETERIE

Le THOR ACTICIDE® GDA 50 devrait être ajouté aux systèmes de fabrication du papier à un point qui permet le mélange uniforme, tel que la caisse d'arrivée, les piles raffineuses, la pompe du cuvier des cassés, cuvier du filtre à disque, le réservoir ramasse pâte ou le réservoir d'eau blanche.

Traitement initial: Lorsque l'eau est sensiblement souillée, ajouter 0,25-1,5 kg par tonne métrique de pulpe ou de papier (base sèche) comme dose bouchon. Répéter jusqu'à stabilité. Les systèmes fortement encrassés devraient être nettoyés avant le traitement initial.

Dose suivante: Lorsque la stabilité microbienne est évidente, ajouter 0,15-1,0 kg par tonne métrique à la pulpe ou au papier (base sèche) comme dose bouchon, selon les besoins, pour maintenir la stabilité.

REVÊTEMENTS À BASE D'EAU, LES PÂTES LIQUIDES D'AGENTS DE CHARGE ET DE PIGMENTS POUR LE PAPIER ET LE PAPIER CARTONNÉ

Ajouter des quantités suffisantes de THOR ACTICIDE® GDA 50 pour produire une concentration de 100-600 ppm en poids de la boue de formulation (0,1-0,6 kg de produit par tonne métrique de boue).

FORAGE DE PUIITS DE PÉTROLE, APPLICATIONS DE PROCÉDÉS EN CHAMP PÉTROLIFÈRE, PRODUCTION DE GAZ ET RÉSEAUX DE TRANSMISSION

INJECTIONS D'EAU

Le THOR ACTICIDE® GDA 50 devrait être ajouté à un système d'injection d'eau à un point qui permet un mélange uniforme.

Traitement initial : Lorsque le système est sensiblement souillé, ajouter 100 - 5000 ppm de THOR ACTICIDE® GDA 50 (0,1 litre à 5 litres de THOR ACTICIDE® GDA 50 par 1000 litres d'eau injectée). Répéter jusqu'à stabilisation.

Dose suivante : Lorsque la stabilisation microbienne est évidente, ajouter 20 - 5000 ppm de THOR ACTICIDE® GDA 50 (0,02 litre à 5 litres de THOR ACTICIDE® GDA 50 par 1000 litres d'eau injectée) dans le système chaque semaine, ou selon les besoins pour maintenir la stabilité.

BOUES DE FORAGE/COMPLÉTION DE FORAGE/FLUIDES DE RECONDITIONNEMENT

Le THOR ACTICIDE® GDA 50 devrait être ajouté à un système de liquide de forage à un point qui permet le mélange uniforme, tel que le réservoir de circulation de boue.

Traitement initial: Ajouter 50-1000 ppm de THOR ACTICIDE® GDA 50 (0,8 litre à 15,1 litres de THOR ACTICIDE® GDA 50 par 100 barils de fluide) à un fluide de forage fraîchement préparé, selon la sévérité de la contamination.

Dosage d'entretien: Maintenir une concentration de 50 à 1000 ppm de THOR ACTICIDE® GDA 50 en ajoutant 0,8 litre à 15,1 litres de THOR ACTICIDE® GDA 50 par 100 barils de fluide, au besoin, selon la sévérité de la contamination.

FLUIDES DE PACKER

Le THOR ACTICIDE® GDA 50 devrait être ajouté à un fluide de packer à un point qui permet le mélange uniforme, tel que le réservoir de circulation. Ajouter 50-600 ppm (0,8 à 9,5 litres par 100 barils de fluide) de THOR ACTICIDE® GDA 50 à un fluide fraîchement préparé, selon la sévérité de la contamination. Sceller le fluide de packer traité dans le mur entre l'enveloppe et le tube de production.

PRODUCTION DE GAZ, CANALISATIONS ET SYSTÈMES DE TRANSMISSION

Le THOR ACTICIDE® GDA 50 devrait être ajouté à une canalisation de production ou de transmission de gaz à l'aide d'injection directe. L'application devrait être conduite de manière à assurer la distribution maximale de THOR ACTICIDE® GDA 50 à l'entière surface interne de la canalisation en ajoutant une quantité de biocide qui sort par la suite à l'autre extrémité de la canalisation. Les critères de succès du traitement sont la réduction de la numération bactérienne et/ou la réduction des taux de corrosion. Pour faciliter l'application, il peut être souhaitable de diluer le THOR ACTICIDE® GDA 50 avec un solvant approprié juste avant l'utilisation. La concentration dans le solvant ne devrait pas tomber sous les 500 à 5000 ppm. Des injections au système devraient être faites sur une base hebdomadaire ou selon les besoins pour maintenir la stabilité.

PUITS ET SYSTÈMES DE STOCKAGE DE GAZ

Chaque puit d'injection devrait être traité avec une quantité suffisante de THOR ACTICIDE® GDA 50 pour produire une concentration de 500 à 5000 ppm de THOR ACTICIDE® GDA 50 une fois dilué dans l'eau présente dans la formation. L'injection devrait avoir lieu avant que le gaz soit injecté (pendant l'été). Des injections devraient être répétées annuellement ou selon les besoins pour maintenir la stabilité. Les condensats devraient être traités avec une quantité suffisante de THOR ACTICIDE® GDA 50 pour produire une concentration de 200 à 2000 ppm de THOR ACTICIDE® GDA 50 une fois diluées dans l'eau présente dans le condensat. Des injections devraient être répétées annuellement ou selon les besoins pour maintenir la stabilité.

ESSAI HYDRAULIQUE

L'eau utilisée pour les essais hydrauliques des canalisations ou des réservoirs devrait contenir 100 à 4000 ppm (0,1 à 4 litres par 1000 litres d'eau) de THOR ACTICIDE® GDA 50, selon la qualité de l'eau et la durée de temps que l'équipement demeurera au repos.

RAMONAGE DES CANALISATIONS ET OPÉRATION DE RACLAGE

Ajouter du THOR ACTICIDE® GDA 50 à un bouchon d'eau juste après le racleur (idéalement ce volume d'eau peut être gardé à un minimum et être contenu entre le racleur et le piston arrière). Ajouter une quantité suffisante de THOR ACTICIDE® GDA 50 pour produire une concentration de 0,1 à 1,0 % (0,1 à 1,0 litre de THOR ACTICIDE® GDA 50 par 100 litres d'eau), selon la longueur de la canalisation et de la sévérité de l'encrassement biologique.

UTILISATION GÉNÉRALE DE CONSERVATION

Le THOR ACTICIDE® GDA 50 est recommandé pour usage dans les systèmes et produits aqueux ou contenant de l'eau, y compris les produits et les procédés de mise en conserve industrielle, institutionnelle et de consommation, pour contrôler la croissance des bactéries et des moisissures. Pour une conservation efficace, ajouter du THOR ACTICIDE® GDA 50 à la formulation de produit à un taux de 0,02 à 0,2 % (200 à 2000 ppm) basé sur la teneur en eau du produit (200 à 2000 millilitres de THOR ACTICIDE® GDA 50 par 1000 litres de teneur en eau). Mélanger uniformément.